PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

Saint-Michel-des-Saints

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Le 6 août prochain, à 19 h 30, aura lieu une assemblée de consultation publique concernant le projet de règlement # 749-2026 que le conseil municipal a adopté le 15 juin dernier et qui concerne l'amendement au règlement 745-2026, afin de permettre le prolongement des infrastructures municipales

Vous pouvez consulter le projet de règlement sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : https://smds.quebec/citoyens/reglements-et-projets-de-reglement/

La Municipalité souhaiterait obtenir l'avis de sa population et aimerait recevoir vos commentaires par téléphone au 450 886-4502 #7608, par courriel au sebastien@smds.quebec ou par lettre à l'attention de Sébastien Gariépy, au 441, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints, J0K 3B0, en lien avec ce que vous souhaiteriez concernant le règlement # 749-2026. La date limite pour faire parvenir vos commentaires est le 4 août 2026 à 16 h 30.

L'assemblée de consultation publique aura lieu à la salle de conférence de la mairie, située au 441, rue Brassard, au 2ième étage, accessible par la porte du côté.

Fait à Saint-Michel-des-Saints, ce 22 juillet 2026.

Sébastien Gariépy
Directeur général et greffier-trésorier